

HENRI DUDAY ET PHILIPPE PRÉVOT

ADDENDUM SUR LES FRAGMENTS D'ENDUITS STUQUÉS DÉCOUVERTS DANS LES TOMBES

Le tri du contenu des urnes et des cendres déversées dans le comblement de certaines fosses a permis d'isoler des vestiges liés à la crémation du défunt autres que les restes osseux brûlés, qu'ils soient humains ou animaux. Outre les résidus de céramique, de verre, de métal, de charbons et de fruits carbonisés et les coquilles d'escargots, il y avait donc souvent des fragments d'os ouvragés et parfois des fragments qui se rapportent manifestement à des enduits de plâtre. Ceux-ci ont subi l'action du feu, ce qui les rend particulièrement friables.

Il s'agit toujours de fragments de petite taille de couleur blanche, avec une face soigneusement lissée alors que l'autre face montre des traces ligneuses (fig. 1 et 2) : il s'agissait sans aucun doute de placages sur bois (lits, coffrets?). Les décors sont extrêmement sobres : dans un cas, un mince filet rouge brique, et sur quelques fragments des sillons ou de cannelures rectilignes (fig. 3), plus rarement encore un motif en crose (fig. 4).

L'urne de la tombe 1 a livré un fragment (0,4 g), la tombe 5 en a livré 46 (17,6 g) mêlés aux os et cendres qui ont été déversés dans le coffre. Il y avait 10 fragments dans l'urne de la tombe 7 (1,6 g) et 2 dans l'urne de la tombe 25 (1,2 g). La tombe 21A en a livré une quantité considérable : 177 fragments dans l'amphore (29,2 g) et 33 dans le déversement de cendres à l'intérieur du coffre 29 (7,0 g), soit au total 210 fragments pour 36,2 g d'enduit. Un fragment isolé était dans la fosse de la

tombe 31, mais à la partie supérieure du comblement (232901) ce qui rend l'association quelque peu incertaine.

Il y avait également un fragment (0,1 g) dans l'urne de la tombe 202 et 4 fragments dans la tombe 213 (0,5 g).

La première remarque est que ces tombes couvrent une période relativement longue qui correspond pratiquement à toute la durée de l'utilisation funéraire de ce secteur : la tombe 213 est attribuée à la période augustéenne, la tombe 31 est datée de 0-30 ap. J.-C. (mais nous l'avons vu, il n'est pas certain que le fragment d'enduit appartienne bien à ce dépôt), la tombe 202 de 0-40 ap. J.-C. et la tombe double 7/25 des années 40-50 ap. J.-C., alors que les autres tombes se rapportent à la phase 6 état 3 (60-79 ap. J.-C.).

Le deuxième constat est que toutes ces tombes contenaient aussi des fragments d'os ouvragés, parfois en grand nombre (tombes 21A, 7/25 et 1, à un moindre degré la tombe 5).

Enfin, on notera que trois de ces défunts sont des personnages remarquables de l'enclos 23 : le titulaire de la concession funéraire (Publius Vesonius Phileros, tombe 1), son fils (Publius Vesonius Proculus, tombe 5) et sa fille (Vesonia Urbana, tombe 21A), tous trois pourvus d'une stèle inscrite. Il en va de même pour l'enclos 21 avec la titulaire, Stallia Haphe (tombe 202). L'association avec la tombe 31 est incertaine. La tombe 7/25 s'individualise par une quantité très inhabituelle



Fig. 1 – Dos d'un fragment d'enduit provenant de la tombe 21A, montrant l'empreinte du support ligneux (US 23175) (cl. A. Gailliot).

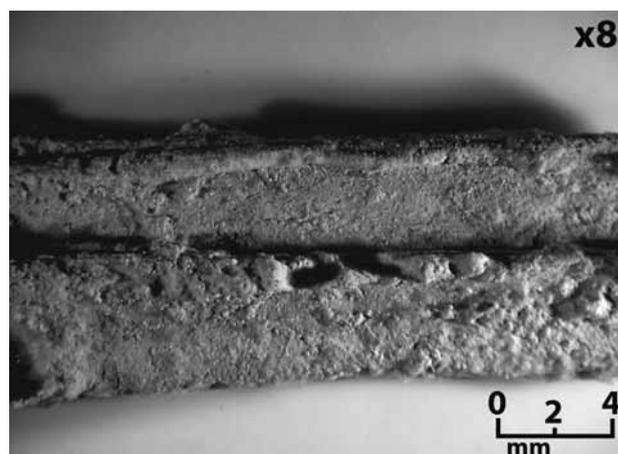


Fig. 2 – Dos d'un fragment d'enduit trouvé parmi les résidus de crémation déversés dans la tombe 7/25 (U3 23723-23724), avec l'empreinte du support (cl. P. Prévot).

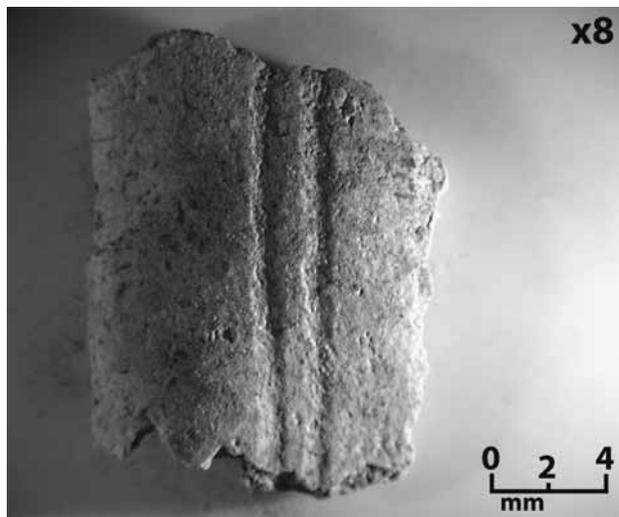


Fig. 3 – Fragment d'enduit décoré de cannelures profondes rectilignes (sépulture 21A, US 23211) (cl. P. Prévot).

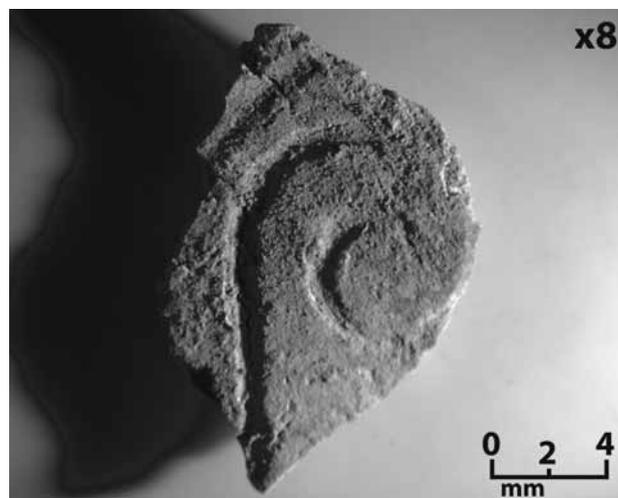


Fig. 4 – Fragment d'enduit avec un décor en croix (sépulture 21A, US 23211) (cl. P. Prévot).

d'éléments osseux ouvragés, souvent de très belle qualité (frise à ondes notamment). Fait surprenant, on trouve dans cette petite série les deux tombes dont le creusement a nécessité le déplacement de la stèle d'une tombe antérieure (tombe 45 pour la tombe 5, tombe 8 pour la tombe 7/25). Quant à la tombe 213,

elle présente la particularité unique d'un double réceptacle cinéraire, l'urne en céramique ayant été déposée à l'intérieur d'une urne en plomb.

Ces fragments d'enduit stuqué paraissent donc être l'apanage des individus les plus en

vue de la communauté familiale. Il est de ce fait vraisemblable qu'ils témoignent de cérémonies funéraires «somptuaires» (toutes proportions gardées, évidemment) au regard du traitement qui était réservé aux autres défunts : les morts les plus prestigieux étaient sans doute brûlés sur des lits funéraires dont certaines parties étaient enduites de stuc blanc, parfois peint ou gravé. Il est vraisem-

blable que ces parties stuquées venaient compléter les zones ornées d'incrustations de motifs en os ouvragé. La sobriété du décor des enduits contraste quelque peu avec la complexité de l'ornementation et du montage des placages en os. Par ailleurs, il n'est pas exclu que des pièces d'os ou de bois aient été directement apposées sur ces parties stuquées qui pouvaient alors faire office de colle.

Henri DUDAY et Philippe PRÉVOT